

Profession
Enseignant

L'essentiel du **CECR** pour les langues

**Le cadre européen commun
de référence pour les langues**

École, collège, lycée

Brigitte Lallement et Nathalie Pierret



hachette
ÉDUCATION

Profession
Enseignant

L'essentiel du **CECR** pour les langues

**Le cadre européen commun
de référence pour les langues**

Brigitte Lallement et Nathalie Pierret



hachette
ÉDUCATION

Les auteurs

Nathalie Pierret Lallement est professeur en lycée et formatrice à l'IUFM de Reims. Elle a enseigné en collège.

Brigitte Lallement Deruelle est agrégée de l'université.
Elle a été professeur puis Inspecteur Pédagogique Régional.

Elles sont auteurs de nombreux ouvrages publiés chez Hachette :
manuels pour le lycée, le lycée professionnel et le collège, le *Bled anglais*
et la *Grammaire de l'anglais* pour les étudiants.

Crédits : p. 165 haut : © Popperfoto-Cosmos ; bas : © DR ;
p. 175 © Dog-Goes ; p. 179 haut : © DR ; bas © James Day / Stone / Getty ;
p. 181 © DR ; p. 187 © Corbis / Macduff Everton

© HACHETTE LIVRE 2015 pour la présente édition,
2007 pour la première édition.
43, quai de Grenelle, 75905 Paris Cedex 15
www.hachette-education.com

ISBN : 978-2-01-271000-9

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L.122-4 et L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

Présentation	7
1. Le CECR dans son contexte politique et éducatif	
1.1 Qu'est-ce que le <i>Cadre européen commun de référence</i> ?	9
1.2 Les objectifs du <i>Cadre de référence</i>	9
1.3 Qu'entend-on par « plurilinguisme » ?	11
1.4 Quelles utilisations pour le CECR ?	11
1.4.1 Les utilisations	11
1.4.2 Des qualifications adaptées	12
1.5 À quels critères le CECR doit-il répondre ?	12
2. L'approche actionnelle	
2.1 Une perspective actionnelle : définition	13
2.1.1 Compétences générales individuelles	13
2.1.2 Compétence de communication	16
2.1.3 Activités langagières	16
2.1.4 Domaines	17
2.1.5 Tâches, stratégies et textes	17
2.2 Niveaux communs de référence d'une compétence langagière	18
2.3 Apprentissage et enseignement de la langue	19
2.4 Évaluation	19
3. Les niveaux communs de référence	
3.1 Critères pour les descripteurs du CECR	21
3.2 Niveaux communs de référence	22
3.3 Présentation des niveaux communs de référence	22
3.4 Exemples de descripteurs	27
3.5 Souplesse de l'approche	28
3.6 Des niveaux intermédiaires	28
3.7 Comment lire les échelles de descripteurs	32
3.8 Comment utiliser les échelles de descripteurs de compétence langagière	33
4. L'utilisation de la langue	
4.1 Le contexte de l'utilisation de la langue	35
4.1.1 Domaines	35
4.1.2 Situations	38
4.1.3 Conditions et contraintes	38
4.1.4 Le contexte mental des utilisateurs	39
4.1.5 Le contexte mental des interlocuteurs	39

4.2 Thèmes de communication	40
4.3 Tâches communicatives et finalités	41
4.3.1 Les besoins	41
4.3.2 Besoins et tâches	42
4.3.3 Les tâches d'apprentissage	42
4.3.4 Utilisation ludique de la langue	43
4.3.5 Utilisation esthétique ou poétique de la langue	44
4.4 Activités de communication langagière et stratégies	45
4.4.1 Activités de production et stratégies	47
4.4.2 Activités de réception et stratégies	55
4.4.3 Activités d'interaction et stratégies	63
4.4.4 Activités de médiation et stratégies	76
4.4.5 Communication non verbale	77
4.5 Opérations de communication langagière	77
4.5.1 La planification	78
4.5.2 L'exécution	78
4.5.3 Le contrôle	79
4.6 Le texte	80
4.6.1 Textes et supports	80
4.6.2 Genres et types de textes	81
4.6.3 Textes et activités	83

5. Les compétences

5.1 Compétences générales	85
5.1.1 Savoir	85
5.1.2 Aptitudes et savoir-faire	87
5.1.3 Savoir être	88
5.1.4 Savoir apprendre	89
5.2 Compétences communicatives langagières	91
5.2.1 Compétences linguistiques	91
5.2.2 Compétence sociolinguistique	98
5.2.3 Compétence pragmatique	100

6. Les opérations d'enseignement et d'apprentissage des langues

6.1 Qu'est-ce que les élèves doivent apprendre ou acquérir ?	107
6.1.1 Les objectifs d'apprentissage	107
6.1.2 Piloter la progression avec souplesse	107
6.1.3 Compétence plurilingue et pluriculturelle	108
6.1.4 Les objectifs en relation au Cadre de référence	108
6.2 Comment les apprenants apprennent-ils ?	109
6.3 Le rôle des professeurs et des élèves	109
6.4 Quelques options méthodologiques	110
6.4.1 Approches générales	110
6.4.2 Approches particulières	110

6.4.3 Rôle des textes	111
6.4.4 Tâches et activités	113
6.4.5 Stratégies communicatives	113
6.4.6 Développement des compétences générales	114
6.4.7 Développement des compétences linguistiques	115
6.4.8 Transférer la compétence sociolinguistique	118
6.4.9 Développement des compétences pragmatiques	118
6.5 Fautes et erreurs	119
6.5.1 Attitudes face aux erreurs	119
6.5.2 Mesures à prendre	119
6.5.3 Utilisation des erreurs	120

7. Les tâches et leur rôle dans l'enseignement et l'apprentissage des langues

7.1 Description de la tâche	121
7.2 Exécution de la tâche	122
7.2.1 Compétences	123
7.2.2 Conditions et contraintes	123
7.2.3 Stratégies	124
7.3 Difficulté de la tâche	124
7.3.1 Compétences et caractéristiques de l'apprenant	124
7.3.2 Les conditions et les contraintes de la tâche	126

8. Diversification linguistique et curriculum

8.1 Définition	131
8.2 Options pour des constructions curriculaires	132
8.2.1 Diversifier à l'intérieur d'une conception d'ensemble	132
8.2.2 Du partiel au transversal	132
8.3. Vers des scénarios curriculaires	132
8.3.1 Curriculum et variation des objectifs	132
8.3.2 Exemples de scénarios curriculaires différenciés	133
8.4. Évaluation et apprentissages scolaires et extra- ou postsecondaires	135
8.4.1 Place du curriculum scolaire	135
8.4.2 Portfolio et profil	136
8.4.3 Une orientation multidimensionnelle et modulaire	136

9. L'évaluation

9.1 Introduction	139
9.2 Le CECR, ressource pour l'évaluation	139
9.2.1 Contenu des tests	139
9.2.2 Critères pour atteindre un objectif d'apprentissage	140
9.3 Types d'évaluation	141
9.3.1 Évaluation du savoir / Évaluation de la capacité	141
9.3.2 Évaluation normative / Évaluation critériée	142
9.3.3 Maîtrise / Continuum ou suivi	142

9.3.4 Évaluation ponctuelle / Évaluation continue	143
9.3.5 Évaluation sommative / Évaluation formative	144
9.3.6 Évaluation directe / Évaluation indirecte	144
9.3.7 Évaluation des connaissances / Évaluation de la performance	145
9.3.8 Évaluation subjective / Évaluation objective	146
9.3.9 Évaluation sur une liste de contrôle / Évaluation sur une échelle	146
9.3.10 Jugement fondé sur l'impression / Jugement guidé	147
9.3.11 Évaluation holistique / Évaluation analytique	147
9.3.12 Évaluation par série / Évaluation par catégorie	148
9.3.13 Évaluation mutuelle / Auto-évaluation	149
9.4 Évaluation pratique et métasystème	149

Annexes

1. Extraits de manuels scolaires	153
2. Tableau récapitulatif des échelles et des grilles de descripteurs	189

Présentation

Cet ouvrage a une double ambition :

- faciliter l'accès au CECR (Cadre européen commun de référence) pour les langues¹ ;
- aider les professeurs à s'approprier les objectifs, démarches et stratégies recommandés par le Conseil de l'Europe.

Il n'a pas pour objectif de se substituer au document complet du Conseil de l'Europe mais constitue une première étape qui permettra aux enseignants d'intégrer dans leurs pratiques les recommandations visant à améliorer le niveau de compétence de leurs élèves en langue.

Il est destiné à **tous les professeurs**, qu'ils enseignent à l'école élémentaire, au collège ou au lycée. Il concerne **toutes les langues** même si, pour des raisons pratiques, nous avons fait le choix de ne donner des exemples que pour la classe d'anglais.

La structure de l'ouvrage correspond strictement à celle du document du Conseil de l'Europe, ce qui donnera des repères aux professeurs désireux d'approfondir certaines parties en se reportant à ce document.

La prise en compte du cadre scolaire

Cet ouvrage se situe résolument dans le cadre scolaire et se focalise sur les pratiques de classe tandis que le document du Conseil de l'Europe s'adresse aussi à toutes les personnes impliquées, au sens large, dans l'enseignement des langues.

Ceci implique que nous avons résumé en quelques lignes les chapitres destinés aux décideurs nationaux et concepteurs de programmes, mais exploré de façon détaillée les chapitres qui concernent la **gestion de la classe** et de **l'enseignement** ainsi que **l'évaluation des élèves**.

1. Document du Conseil de l'Europe publié en 2001 : *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Didier, Conseil de l'Europe, 2005. La version numérique de l'ouvrage est disponible sur le site du Conseil de l'Europe : <http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/?L=F&M=/documents-intro/common-frameworkf.html>

C'est également la raison pour laquelle nous reproduisons *in extenso* les « échelles de descripteurs » (voir définition au chapitre 3) qui, à nos yeux, constituent d'excellents outils de gestion de l'apprentissage, mais que nous avons omis les deux niveaux supérieurs (C1 et C2) car, sauf cas spécifique, ils ne rentrent pas dans le cadre scolaire défini par les programmes nationaux en vigueur.

Des notions expliquées en langage simple

Les notions sont expliquées en langage simple et les termes techniques indispensables sont définis clairement.

Le CECR dans la classe

Des **exemples** illustrent les notions et stratégies recommandées qu'elles ancrent dans le concret. Des **extraits de manuels** sont insérés, soit au long du texte lorsqu'ils sont courts, soit en annexe. Dans ce cas, la page d'annexe où figure le document complet est indiquée dans la case située sous le trait.

Doc 2 Trackers Terminale, pp.16-17

page 153

→ Renvoi vers la page d'annexe

Pour des raisons de commodité, les exemples sont tous tirés d'ouvrages de Hachette Éducation pour l'école, le collège et le lycée ; mais il va sans dire que les professeurs pourront soit trouver dans leurs manuels des activités équivalentes en termes de stratégies, d'objectifs ou de contenu, soit adapter et compléter certains éléments.

La base indispensable à l'utilisation du Portfolio

Les enseignants qui se sont familiarisés avec le CECR pourront facilement guider leurs élèves pour une meilleure utilisation du Portfolio, le document d'auto-évaluation conçu à l'intention des élèves par le Conseil de l'Europe.